Syndicat mixte
Garonne Amont
GEMAPI
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de la Garonne Amont : 2027 - 2033

Construire ensemble un territoire plus résilient face aux inondations

Connaitre le risque inondation

L'aléa devient un risque lorsqu'il y a des enjeux et qu'il provoque des pertes ou des dommages (humains, matériels, ...)

Quelques inondations historiques sur le territoire

1925, La Pique à Bagnères-de-Luchon

2013, la Garonne à Saint-Béat-Lez

1977, Le Ger à Soueich

2013, la Garonne à Gourdan-Polignan

2022, L'Ourse à Izaourt

Plus de photographies et d'informations à retrouver sur l'observatoire du SMGA en cliquant ici ou avec le QR code en dernière page.

Comprendre le risque sur le territoire du SMGA

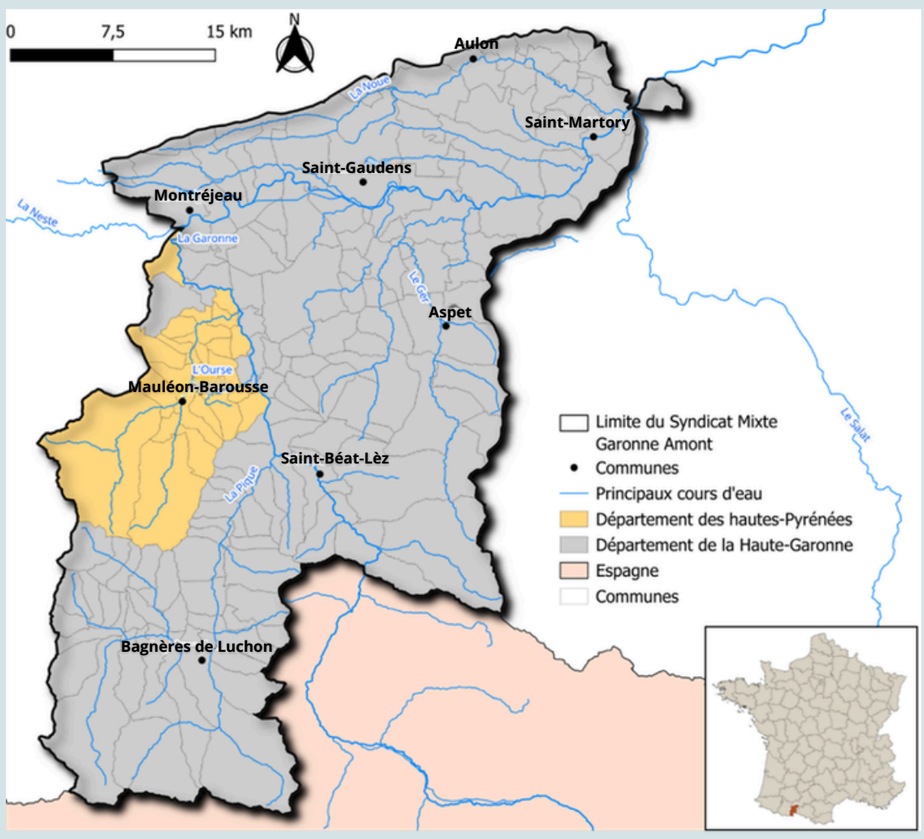

Le SMGA c'est :

- 173 communes (sur 2 départements : Haute-Garonne et Hautes Pyrénées)
- 87 000 habitants dont 10 000 en zone inondable
- 4 Communautés de communes
- 1 400km²

Principaux cours d'eau : Garonne, Pique, Ger, Ourse, Noue

Le risque n'est pas uniforme sur le territoire.

Les secteurs les plus vulnérables sont les communes situées le long de la Garonne (depuis la frontière espagnole jusqu'à la confluence avec le Ger) et la vallée de la Pique. La spécificité des inondations sur le SMGA est la rapidité des phénomènes et le fait qu'une même commune peut être exposée simultanément à un risque d'inondation par débordement de rivière et par des torrents. Certaines communes le long de la Garonne amont présentent une vulnérabilité très accrue en lien avec des inondations très fréquentes. L'exposition des enjeux est importante sur le territoire du SMGA, du fait que l'urbanisation s'est développée sur les espaces les moins pentus dans les plaine alluviales, inondables

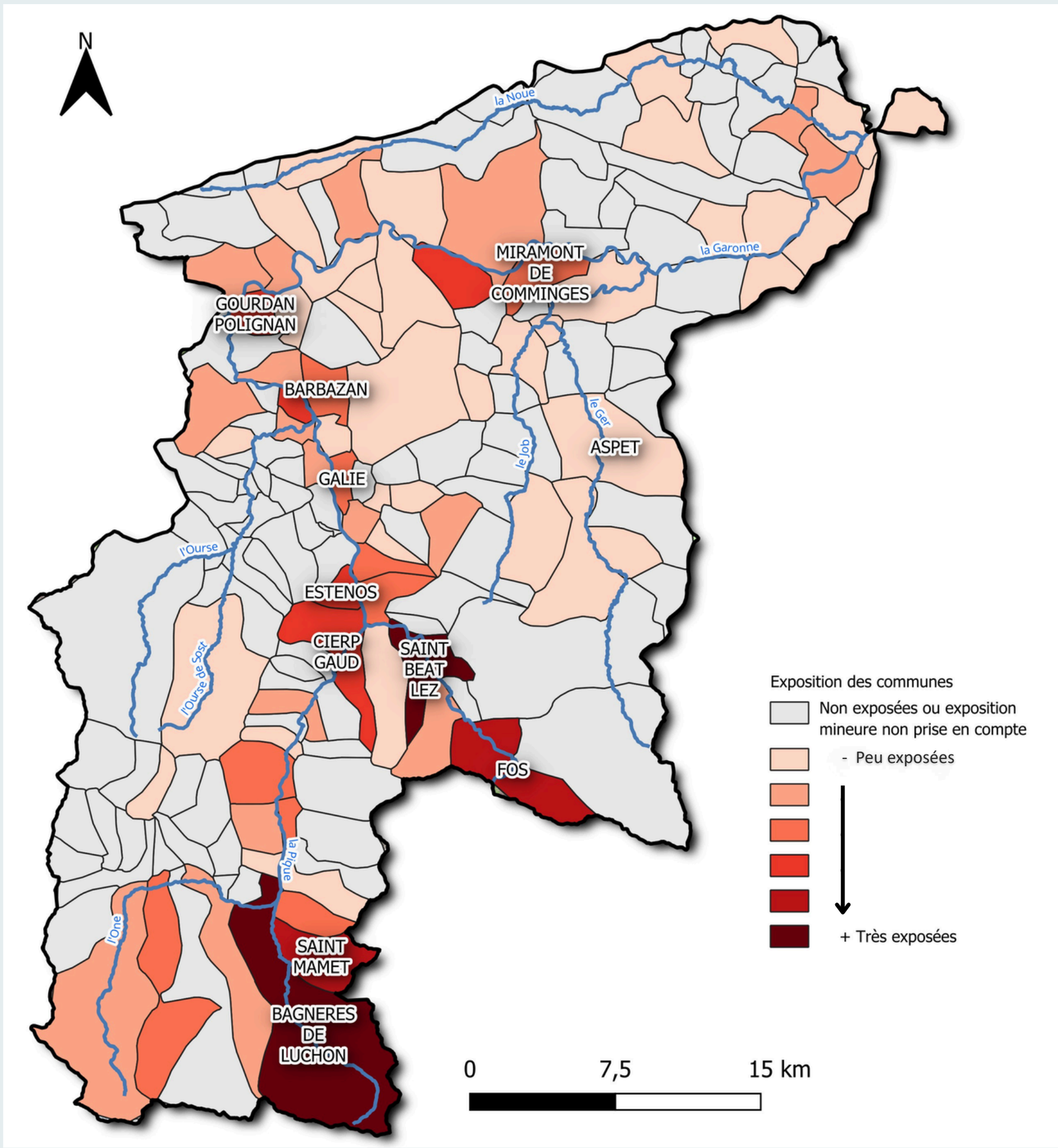

Qu’est ce qu’un PAPI ?

Le Programme d’Actions et de Prévention des Inondations est un outil de contractualisation entre l’Etat et les collectivités qui vise à promouvoir une gestion équilibrée du risque inondation sur les territoires. Ce dispositif est organisé en axes thématiques qui structurent de manière cohérente et concertée la prévention du risque d’inondation. Son objectif est de réduire de manière durable les impacts et les conséquences qu’ont les inondations sur les personnes, les biens et les activités économiques.

Du PEP- PAPI au PAPI complet

Le Programme d'Études Préalables (PEP-PAPI) a constitué une étape clé pour mieux connaître le territoire et son exposition au risque d'inondation. Il a permis d'analyser en détail le fonctionnement des crues, d'identifier les enjeux exposés et de repérer les secteurs les plus vulnérables. Ces études ont aussi servi à examiner différentes solutions pour réduire la vulnérabilité du territoire — sur les plans techniques, administratif ou organisationnel — en s'appuyant sur les 7 axes d'intervention des PAPI (protection, prévention, réduction de la vulnérabilité…).

Aujourd'hui, grâce à ce diagnostic partagé et solide, la stratégie du PAPI complet pourra s'appuyer sur ces propositions de solutions, qui restent à arbitrer et à prioriser en fonction des besoins et contraintes du territoire du SMGA.

Pour retrouver le diagnostic complet du territoire cliquez ici et pour participer à cette démarche, partager votre expérience, nous vous invitons à remplir le questionnaire en cliquant ici.

LES ÉTAPES DU PROJET

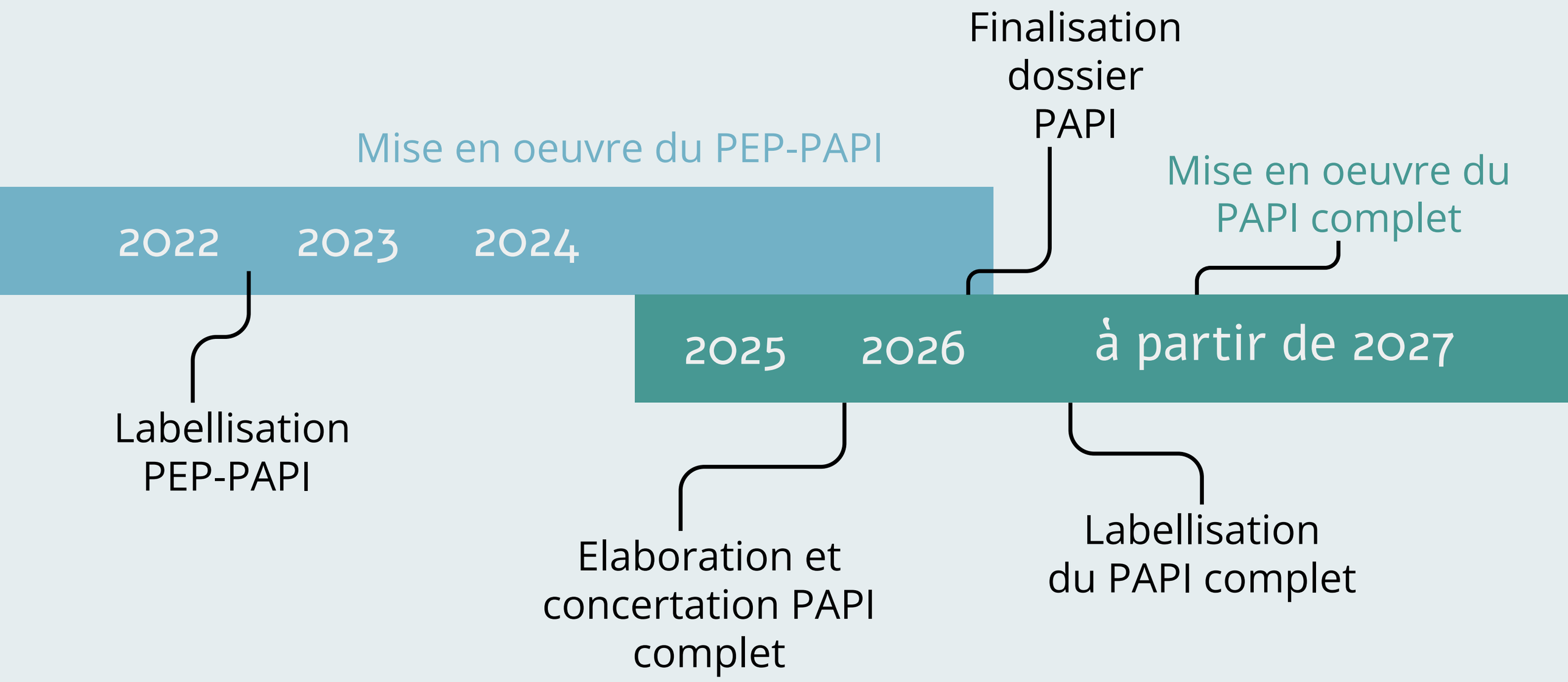

Syndicat mixte Garonne Amont GEMAPI
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

QR code vers l'observatoire

QR code vers le questionnaire

QR code vers le diagnostic de territoire

Syndicat Mixte Garonne Amont
6 rue du Barry - Hôtel de Lassus
31210 Montréjeau
05 62 00 79 38 - contact@sm-garonne-amont.fr
Ségolène DUCHENE - Responsable du Pôle Technique
Prévention des Inondations et Rivières
s.duchene@sm-garonne-amont.fr - 07 86 30 67 12
Marie SALLEBERT - Chargée de mission prévention des inondations
m.sallebert@sm-garonne-amont.fr - 06 88 07 10 44